



INTERCO VOSGES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les News de la semaine 20 de 2018

MOBILISATION DU 22 MAI

Rendez-vous à 14h00 devant la préfecture. Venez nombreux !

Et amenez de quoi vous faire entendre : trompettes et tambours, sifflets, etc...

Refusons une approche uniquement budgétaire de la fonction publique

Soutenons un service public de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers.

REVENDIQUONS :

- L'augmentation de la valeur du point
- La mise en œuvre du protocole PPCR
- L'amélioration de la compensation CSG
- Le cofinancement de nos mutuelles santé et prévoyance
- Le maintien d'une instance dédiée aux conditions de travail (CHSCT)

DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Quel avenir pour les comités techniques et les CHSCT ?

Les enjeux de conditions de travail dans la fonction publique sont tels qu'il serait déraisonnable de la part du gouvernement de vouloir fusionner les comités techniques (CT) avec les comités d'hygiène, de santé et de conditions de travail (CHSCT).

Créer une assemblée plénière qui disposerait d'une formation spécialisée chargée des questions liées à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail. C'est le scénario alternatif à la fusion des comités techniques (CT) et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qu'a proposé le gouvernement aux syndicats, jeudi 3 mai, dans le cadre du chantier « dialogue social » de la concertation « refonder le contrat social avec les agents ».

Il s'agit, là encore, d'une fusion entre les deux instances qui ne dit pas son nom.

Le retour impromptu et inopiné à une instance unique aurait comme conséquence d'affaiblir et de diluer le travail à mener sur des thématiques très différentes et dont l'importance justifie une approche et des moyens qui ne sauraient être édulcorés.

La prochaine réunion du chantier « dialogue social » dans le cadre de la concertation « refonder le contrat social avec les agents de la fonction publique » doit se tenir le 25 mai prochain sur l'« évolution des commissions administratives paritaires ». Un nouveau scénario pour l'avenir des CHSCT et des CT pourrait être présenté à cette occasion.

LOI ELAN

Il n'y a pas qu'INTERCO qui se mobilise contre la loi ELAN. Les architectes étaient dans la rue le 17 mai. Mais quelles sont les raisons de leur colère ? Suppression de l'obligation de concours, allègement de l'avis des architectes des bâtiments de France, absence de consultation...

Quant à INTERCO, nous défendons le service public du logement social, nous voulons lutter contre le désengagement de l'Etat vis-à-vis du financement du logement social et nous refusons de brader le patrimoine.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Le compte personnel de formation à l'honneur d'un tchat organisé par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) le 17 mai. Plus de 1000 questions ont afflué en quelques heures sur le site.

Le 17 mai 2018 entre 14h et 15h, derrière son écran, Cyrille Pajot a répondu aux nombreuses questions des fonctionnaires internautes sur le thème de la récupération des droits DIF ou relatives à la décrémentation des heures CPF. En charge du pilotage de la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation des agents publics à la DGAFP, le responsable était entouré d'une équipe d'experts représentant les trois versants de la fonction publique.

Les réponses seront transférées, à partir du 25 mai, sur les sites de la Fonction publique, de l'ANFH et du CPF.

A noter que le compte pénibilité n'a pas été transposé dans le secteur public.

CONTRATS DE MISSION

S'il est un sujet sur lequel gouvernement, employeurs et syndicats campent sur leurs positions respectives, c'est celui de l'avenir des contractuels. Les syndicats réclament un nouveau plan de titularisation quand l'État défend toujours l'idée d'un recours élargi au contrat. Ce dernier semble être à l'écoute d'une proposition faite par les employeurs territoriaux : le développement des "contrats de mission".

Le chantier sur les contractuels, dans le cadre de la concertation pour « refonder le contrat social avec les agents publics », s'est ouvert mardi 15 mai. Près d'un mois et demi d'échanges entre le gouvernement, les employeurs de la fonction publique et les syndicats sont prévus.

L'objectif de l'État est d'offrir plus de souplesse aux employeurs publics pour le recours aux contractuels, car cela ne peut s'opérer actuellement que de manière dérogatoire et dans des cas limités définis par le législateur, aurait argumenté le secrétaire d'État en charge de la fonction publique, Olivier Dussopt.

Les neuf syndicats de la fonction publique, qui appellent à la mobilisation le 22 mai prochain, réclament la mise en place expresse d'un nouveau plan de titularisation des contractuels.

ACCIDENTS DE SERVICE

Doivent être pris en charge au titre d'un accident de service, les honoraires médicaux et frais médicaux.

C'est ce que vient de confirmer un arrêt de la cour administrative d'appel de Versailles du 15 mars 2018.

CONCOURS

La Documentation Française vient de sortir un ouvrage pour préparer le concours d'agent de maîtrise.

Quelles sont les conditions d'accès à ce concours et les perspectives de carrière ? Comment se préparer ? Ce livre propose des conseils de préparation et les sujets corrigés de 2017, le cadrage des épreuves écrites et orales, la sélection des meilleures copies des candidats commentées par les correcteurs. Enfin, le rapport du

jury contient des informations essentielles sur le taux de réussite et les attentes des examinateurs.

Voir la page : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/9782111456112-agent-de-maitrise-2019-concours-et-examen?xtor=EPR-140>

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

La curieuse absence de la VAE dans le projet de loi « Avenir professionnel ».

Si on cherche dans l'avant projet de loi « Avenir professionnel » et dans l'exposé des motifs, la VAE est quasi absente, complètement dans l'exposé des motifs, et avec 2 citations marginales dans le projet de loi.

Pourquoi ne pas donner une place stratégique à la VAE ? C'est étonnant par rapport aux objectifs affichés de ce projet de loi, présenté dans le but « d'investir massivement dans la formation et les compétences », au service de l'emploi de tous et de développements nouveaux des entreprises.

En effet, la VAE est un outil indispensable dans la reconnaissance des compétences possédées par les salariés, que ce soit dans l'emploi effectué, pouvant alors amener à une revalorisation de l'emploi, comme dans la mobilité professionnelle et la réinsertion dans l'emploi.

Curieuse absence de la V A E dans le projet de loi...



CE QUI CHANGE EN MAI 2018

1er mai - Tarifs du gaz

Les tarifs réglementés de vente de gaz d'Engie augmentent de 0,4 % en moyenne au 1er mai 2018 par rapport au barème en vigueur en avril 2018.

20 mai - Contrôle technique

Carrosserie, direction, freinage, éclairage, suspensions, rétroviseurs, ceintures, plaques d'immatriculation... À partir du 20 mai 2018, les règles du contrôle technique vont évoluer avec l'entrée en vigueur d'un arrêté du 2 mars 2017

Retrouver l'ensemble des newsletters de CFDT INTERCO VOSGES sur la page :
<http://www.cfdtintercovosges.fr/index.php/newsletters>

www.cfdtintercovosges.fr

Solidarité Émancipation
Indépendance **Autonomie**
Démocratie

